

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le mardi 26 avril 2011

VACCINATION : Où en êtes-vous ? L'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie se mobilise pour la vaccination

La semaine européenne de la vaccination a débuté le 26 avril et se terminera le 2 mai 2011. De nombreux pays européens et pour la première fois, toutes les régions de France y participent. En France, l'objectif de cette Semaine de la vaccination est de rappeler l'importance de la vaccination dans la prévention des maladies infectieuses, savoir si on est à jour de ses vaccinations, répondre aux questions du grand public et informer des nouveautés vaccinales.

A cette occasion, l'ARS de Basse-Normandie lance une campagne de communication régionale à destination du grand public. Des supports régionaux ludiques sont diffusés sous forme d'affiches et de cartes postales en compléments des supports INPES auprès des cabinets médicaux, pédiatres, pharmacies, PMI, centres de vaccination, services d'urgences, CPAM, CAF....afin de sensibiliser la population bas-normande.

Cette campagne met particulièrement l'accent sur :

- **la vaccination contre la rougeole** en recrudescence ces dernières années, vaccination associée aux oreillons et à la rubéole.
- **le rappel contre le tétanos** : un rappel tous les dix ans. Vaccination généralement associé au rappel contre la diphtérie et la poliomyélite, et suivant les cas, à la coqueluche.

En parallèle et dans le cadre de la mission démocratie sanitaire de l'ARS, une **boîte à outils** a été réalisée et **mise à disposition des établissements de santé** afin de favoriser l'organisation de débats et d'actions de sensibilisation sur la vaccination en général dans les établissements de santé de la région tout au long de l'année.

En savoir plus : www.ars.basse-normandie.sante.fr

Contact

Claire Le Privé /T. 02 31 70 97 67 - Courriel : claire.le-privé@ars.sante.fr

Vous préférez : 2 injections
ou bien...



**En Basse-Normandie aussi,
la rougeole revient.**
Pour la combattre, vaccinons-nous.

Parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.